



Développement de l'aumônerie de l'armée

Rétrospective historique

- Depuis le début de l'histoire suisse, des aumôniers ont accompagné les troupes armées en partance pour les batailles. En général, un aumônier était nommé pour chaque bataillon. Dans les anciens règlements de guerre, le "Kilchherr", "Kaplan" ou "Pfaff" est également mentionné comme faisant partie de l'état-major. Ainsi, lors de la bataille de Morgarten (1315) et de Laupen (1339), c'est le pasteur de la ville de Berne, **Theobald Ba-selwind**, qui a participé à la bataille.
- **Ulrich Zwingli** a participé aux campagnes de 1513 (bataille de Novarra) et de 1515 (Marignan) en tant qu'aumônier des Glaronnais. C'est justement à Marignan que le futur **cardinal Schiner** (un Valaisan et évêque de Sion) a également assisté les combattants et les mourants.
- Lors de l'année révolutionnaire 1831, des troupes bernoises furent envoyées dans la région de Bâle, secouée par de graves troubles. Parmi les aumôniers qui accompagnaient les soldats à travers le Jura se trouvait le pasteur de Lützelflüh, **Albert Bitzius**, alors déjà largement connu sous son pseudonyme de **Jeremias Gotthelf**.
- A partir de 1858, les aumôniers militaires des deux confessions furent appelés, en allemand, "Feldprediger" (traduction littérale : prédictateurs de campagne).
- Le **21 juillet 1882**, le Conseil fédéral a pris un arrêté qui peut être considéré comme le **premier document public fédéral sur l'aumônerie militaire**. Cet arrêté du Conseil fédéral stipulait que les postes prévus dans l'organisation militaire du 13 novembre 1874 devaient être définitivement pourvus au 1er juillet 1883 :

Il était prévu que les aumôniers aient **le grade de capitaine** et perçoivent la solde et une indemnité, comme le prévoit la loi fédérale.

- En 1894, la **Société des aumôniers de l'armée** a été fondée. C'était important sur le plan social : "C'était sans doute la première fois depuis le 16e siècle que des ecclésiastiques réformés et catholiques se réunissaient pour une rencontre commune. Ce fait ne doit pas être négligé. La *force d'intégration de l'armée suisse s'exprime ici de manière particulièrement claire*". (H.-R. Fuhrer, *Kirche in der Armee. Die Entwicklung des Feldpredigerdienstes 1874-1914*. Theologischer Verlag Zürich 1985, 88-89).
- L'**organisation militaire de 1907** confirme les acquis précédents, introduit parmi les services auxiliaires la **service auxiliaire de l'aumônerie de l'armée** et fait des aumôniers militaires des **officiers**.
- En 1914, les instructions pour le service des aumôniers de l'armée décrivent leur mission comme suit : "Les aumôniers se chargeront volontiers de tous ceux qui s'adresseront à eux avec leurs demandes et seront pour les troupes en guerre et en paix des *assistants spirituels, des conseillers et des consolateurs*". Et dans le guide des aumôniers militaires de 1926, n°13, on peut lire : "Sa mission est d'encourager *en tout temps* ." Dans le règlement de service des aumôniers militaires de 1960, n°17, on peut lire entre autres : "L'aumônier de l'armée *partage la vie avec la troupe*, au travail, pendant les marches et au cantonnement, pour assurer l'assistance spirituelle".

- Pendant la mobilisation de 1914-1918 et l'épidémie de grippe qui a suivi la fin de la guerre, les aumôniers de campagne ont accompli leur devoir avec conscience. **Le général Wille** leur a rendu un hommage élogieux dans son rapport à l'Assemblée fédérale.
- En 1938, **des formations à l'attention es aumôniers militaires** ont été organisés pour la première fois.
- Un développement important de l'aumônerie militaire a commencé après l'année 1946, faisant suite au rapport général du général **Henri Guisan**.
- **En 1947**, suite aux différentes expériences effectuées, un **office autonome de l'aumônerie de l'armée** a été créé au sein de l'adjudanture. Ce fut la concrétisation d'un souhait exprimé à plusieurs reprises par les autorités ecclésiastiques. L'office de l'aumônerie de l'armée est aujourd'hui rattaché au Personnel de l'armée, et ainsi directement subordonné au chef du Personnel de l'armée.
- A l'origine, seuls les prêtres et les pasteurs pouvaient devenir aumôniers militaires. **En 1990**, la Conférence des évêques suisses a ouvert cette possibilité aux diacres et aux assistants pastoraux. L'Eglise évangélique réformée a accordé un accès plus large à partir de **2018**.
- Avec l'introduction d'Armée XXI au **01.01.2004**, un changement de nom a été effectué afin de mieux refléter les domaines d'activité actuels : en allemand, les *Feldprediger* s'appellent désormais **Armeeseelsorger**. L'école des aumôniers de l'armée a été rebaptisée "stage de formation technique A pour aumôniers de l'armée".
- **En 2014**, des représentants de l'Eglise catholique-chrétienne de Suisse ont été admis pour la première fois au sein de l'aumônerie de l'armée.
- **Le 01.03.2020**, les directives du CdA sont entrées en vigueur. Elles réglementent désormais l'aumônerie militaire et constituent, avec les "Principes de l'aumônerie de l'armée", la base d'une plus grande ouverture de l'aumônerie militaire.
- **En 2020**, les Eglises évangélique réformée, catholique romaine et catholique chrétienne ont confirmé leur partenariat avec l'aumônerie de l'armée en signant une déclaration de consentement. La même année, deux faîtières d'**Eglises évangéliques (Dachverband Freikirchen** en Suisse alémanique et *Réseau évangélique suisse* en Romandie) ont conclu un partenariat avec l'aumônerie de l'armée. Le stage de formation technique 2020 a ainsi pu accueillir ses premiers participants issus d'Églises évangéliques.
- **En 2021**, des partenariats ont été conclus avec la **Fédération des organisations islamiques faîtières de Suisse** et avec la **Fédération suisse des communautés israélites**.
- 84 ans après le premier cours de formation, le premier stage technique a donc lieu en **2022** avec des participants d'origine musulmane et juive. Ces derniers achèveront leur formation le 13 mai 2022 et seront par la suite nommés capitaines aumôniers de l'armée (cap aum).